



Marine M'SILI, *Le fait divers en République. Histoire sociale de 1870 à nos jours*

Paris, CNRS Éditions, 2000, 311 p., ISBN 2-271-05747-7

Dominique Kalifa



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/chs/267>

DOI : 10.4000/chs.267

ISSN : 1663-4837

Éditeur

Librairie Droz

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2002

Pagination : 138-139

ISBN : 2-600-00803-9

ISSN : 1422-0857

Référence électronique

Dominique Kalifa, « Marine M'SILI, *Le fait divers en République. Histoire sociale de 1870 à nos jours* », *Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies* [En ligne], Vol. 6, n°1 | 2002, mis en ligne le 03 février 2009, consulté le 23 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/chs/267> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/chs.267>

Ce document a été généré automatiquement le 23 mars 2022.

© Droz

Marine M'SILI, *Le fait divers en République. Histoire sociale de 1870 à nos jours*

Paris, CNRS Éditions, 2000, 311 p., ISBN 2-271-05747-7

Dominique Kalifa

RÉFÉRENCE

Marine M'SILI, *Le fait divers en République. Histoire sociale de 1870 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2000, 311 p., ISBN 2-271-05747-7.

- 1 Version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université d'Aix-Marseille en 1996, cet ouvrage aborde la question du fait divers à partir de la lecture de deux quotidiens méridionaux, *Le Petit Marseillais*, dépouillé par sondages de 1870 à 1944, et *Le Provençal*, examiné de la même façon de la Libération à 1996. Il contient de ce fait des éléments intéressants et jusque là ignorés sur la chronique des faits divers provençaux. Adossée à une analyse minutieuse des ces deux journaux, l'auteure met au jour un certain nombre de points importants: croissance régulière du nombre de faits divers, mais stabilité de la surface d'ensemble (environ 8,5 %) qui n'augmente jamais que proportionnellement à la pagination, primauté des logiques de proximité accentuées par l'existence d'amples réseaux de correspondants locaux, processus de fait-diversification générale de l'information imposée par les logiques commerciales de la presse à grand tirage, et qui font de la chronique une sorte de symptôme de la soumission du journalisme au marché.
- 2 L'intérêt de l'ouvrage ne dépasse malheureusement pas cet ensemble de données factuelles. Contrairement aux promesses du titre, la réflexion sur la nature, la fonction, l'usage social et historique du fait divers se révèle en effet décevante. M'Sili se contente en effet de reprendre, sans les interroger, les catégories avancées dans les années 1960-1970 par la critique structuraliste et d'y couler son matériau empirique. On y relit

ainsi sans grande surprise les propositions un temps stimulantes de Roland Barthes et de Georges Auclair sur l'immanence et l'invariance du fait divers, son autonomie et la clôture sémiologique de son univers, mais que les approches plus récentes en terme d'usages de la lecture ont singulièrement affaiblies. Ce déficit de réflexion théorique est d'autant plus dommageable qu'il mine la problématique du livre, qui entend précisément mettre en lumière une inflexion centrale: la transformation du fait divers en « fait de société » sous l'effet d'une laïcisation progressive des régimes de causalité, de plus en plus identifiés à « la Société », nouvelle divinité fourre-tout. Si la thèse est évidemment défendable (encore qu'elle nécessiterait de définir précisément le « fait de société », entendu ici comme un fait divers contextualisé et ouvert sur la notion de « responsabilité sociale »), elle s'accorde mal avec les partis-pris théoriques initiaux. D'où un plan assez contestable, qui évoque d'abord les permanences en une sorte de variation barthésienne, pour aborder ensuite les évolutions, c'est-à-dire l'analyse du matériau empirique, envisagé exclusivement en termes de contenu. Faute d'une définition plus opératoire du fait divers (dont on ne sait pas la lecture achevée s'il s'agit d'un type d'événement ou d'une catégorie de récit), l'ouvrage se contente d'expliquer ces évolutions par une plus grande perméabilité du fait divers au « contexte » à compter des années 1930, ce qui contredit les définitions initiales. Le fait divers, écrit l'auteure, « a perdu son immanence » (p. 262). On s'interroge de même sur la pertinence du recours à des périodisations politiques (une rupture signalée vers 1945) concernant des événements précisément situés hors du temps politique. L'absence de toute analyse en terme de narrativité fragilise également certaines conclusions (« Le développement des références à la société entraîne donc la disparition du fait divers et explique l'appauvrissement de la chronique en cette fin de siècle », p. 263), d'autant que l'ouvrage, qui en reste au seul récit de presse, n'envisage pas les transferts et appropriations massifs du fait divers par les médias audiovisuels dans les trente dernières années. Utile pour l'analyse de la presse provençale, cette étude ne peut donc servir, en dépit de son titre et de sa présence dans une collection du CNRS, d'ouvrage de référence. On lui préférera, dans l'attente de la publication de deux autres thèses récentes sur le sujet¹, l'excellente petite mise au point publiée pourtant dans une collection de vulgarisation².

NOTES

1. Anne-Claude AMBROISE-RENDU, *Les faits divers dans la presse française de la fin du XIX^e siècle. Étude de la mise en récits d'une réalité quotidienne (1870-1910)*, thèse d'histoire, université de Paris-1, 1997; Annick DUBIED, *Le fait divers dans la presse francophone européenne contemporaine*, thèse de communication, université catholique de Louvain, 2000.
2. Annick DUBIED et Marc LITS, *Le fait divers*, Paris, PUF, « Que Sais-Je? », 1999.

AUTEURS

DOMINIQUE KALIFA

Université de Rennes 2-Haute Bretagne (France), kalifa@uhb.fr